

## L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

# Service d'aide à domicile

Le SAD s'adresse aux personnes porteuses de handicap ou âgées de plus de 65 ans, pour les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 15 juin 2026

## Le SAD du CIAS Grand Lac

Le Service d'Aide à Domicile (SAD) s'adresse aux personnes porteuses de handicap ou âgées de plus de 65 ans demeurant sur les communes du territoire de Grand Lac : Aix-les-Bains, Bourdeau, le Bourg et du Lac, Brison-Saint-Innocent, Chanaz, La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Chindrieux, Drumettaz-Clarafond, Conjux, Grésy-sur-Aix, Le Montcel, Méry, Motz, Mouxy, Ontex, Pugny-Chatenod, Ruffieux, Saint-Offenge, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières-en-Chautagne, Tresserve, Trévignin, Vions, Viviers-du-Lac, Voglans. Le territoire d'Entrelacs est pris en charge [par l'ADMR 73 ici \(http://www.admr-savoie.fr\)](http://www.admr-savoie.fr).



## STRUCTURE



CIAS

### Service Aide et accompagnement à domicile (SAD)

📍 1500 Boulevard Lepic (2ème étage)  
73100 AIX LES BAINS

📞 04 79 61 82 67

@ Courriel

📍 ITINÉRAIRE ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.6814015,905628](https://www.google.com/maps/dir//45.6814015,905628))

## Nos multiples missions

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/service-daide-a-domicile?>

## **Vous soutenir et vous aider dans les actes de la vie courante :**

- › Entretien courant des pièces habitables que vous occupez (hors gros travaux).
- › Entretien du linge et repassage.
- › Petits travaux de couture.
- › préparation et aide aux repas.
- › Aide à la prise de médicaments préparés dans un pilulier par des professionnels de santé.

## **Vous accompagner au quotidien :**

- › Dans les démarches administratives.
- › Faire vos courses.
- › Dans les déplacements.
- › Dans vos promenades (aide à la marche).

## **Vous soutenir dans votre vie sociale :**

- › Révenir et rompre l'isolement.
- › Entretenir le lien social et familial.
- › Échanger, discuter, être à votre écoute.
- › Stimuler intellectuellement et psychologiquement la personne (activités cognitives, jeux, lecture, ...).

## **Vous aider à prendre soin de vous (ne nécessitant pas de prescription médicale) :**

- › Réaliser les actes d'hygiène corporelle.
- › Aider ou surveiller lors de la toilette courante (toilette simple, accompagnement à la douche).

**Participer à la relation entre vous, votre famille, les professionnels de notre service et les autres relais ou institutions et assurer une veille sur l'évolution des situations que vous pouvez rencontrer.**

## **Les financements**

Ces prestations s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré ensemble et avec les organismes contributeurs (Conseil Départemental, caisses de retraite, mutuelles...). **Nous intervenons à votre domicile de 8h à 20h du lundi au dimanche, 365 jours par an selon votre plan d'aide.**



**Votre contribution financière varie selon les aides possibles par le Conseil général de Savoie ([https://www.savoie.fr/web/psw\\_44024/aide-personnalisee-a-l-autonomie-ap](https://www.savoie.fr/web/psw_44024/aide-personnalisee-a-l-autonomie-ap)) (Aide personnalisée à l'autonomie), votre mutuelle, votre caisse de retraite. **Sans financement, consultez-nous, devis sur demande.****

## **Nature des prestations**

**Le service intervient en tant que prestataire :** il est l'employeur de l'aide à domicile qui est mise à dispo

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/laide-aux-personnes-agees-cias/service-daide-a-domicile?>

sition.

Le bénéficiaire rémunère directement le Service pour son intervention, le plus souvent avec le concours d'un tiers payeur qui assure une prise en charge partielle ou totale des frais.

Le bénéficiaire a droit à un devis gratuit qui mentionne sa durée de validité qui est fourni :

- › Automatiquement à partir de 100 euros TTC de prestations mensuelles.
- › A la demande du bénéficiaire pour tout montant inférieur.

De surcroît, le bénéficiaire a droit à une information sur les aides dont il peut bénéficier et sur les démarches à réaliser pour les demander. (Article D.7231-1 du Code du travail)



**Le bénéficiaire a le droit de s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour ce faire, le bénéficiaire peut se rendre sur le site suivant : [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) (<http://www.bloctel.gouv.fr>)**

## Le métier d'aide à domicile

Découvrez la présentation du métier d'aide à domicile au CIAS Grand Lac avec l'interview de Béatrice Veuillet. ([Retrouvez toutes nos offres d'emploi ici](https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi)) (<https://grand-lac.fr/mon-agglo/travailler-pour-grand-lac/offres-demploi>)



### ALLER PLUS LOIN



#### SUR LE SITE

- › Service de soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
- › Les EHPAD et la résidence de l'Orée du Bois
- › La lutte contre l'isolement : Accord'Âge



#### SUR INTERNET

- › ADMR Savoie (<http://www.admr-savoie.fr/>)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.